

Hayez, 1920, petit in-8° de 94 pp. — *L'enseignement de l'archéologie et de l'histoire de l'art dans les universités belges*. Anvers, Sécelle, 1920, 9 pp.

Toutes ces notices, dues à la plume de M. Paul Bergmans, qui, comme on sait, enseigne l'histoire de la musique à l'université de Gand, témoignent du sens critique le plus sûr. M. Bergmans rend un service notable à l'histoire musicale du XVI<sup>e</sup> siècle en retraçant la biographie du Flamand Corneille Verdonck, non plus à la façon des auteurs de dictionnaires qui, trop souvent, se contentent de reproduire la documentation antérieure, sans la vérifier, mais en contrôlant sévèrement les sources. Il a pu, de la sorte, corriger les nombreuses erreurs dues à Van der Straeten, Eitner et Seiffert. Auteur de motets, de madrigaux et de chansons françaises, Verdonck tient une place considérable parmi les musiciens de la fin de la Renaissance.

Musicologue et compositeur, Florimond van Duyse donna toute sa vie un exemple d'acharnement au travail et de consciencieuse érudition. Son œuvre, consacrée surtout à la chanson néerlandaise, ne comprend pas moins de 252 numéros dont 106 travaux historiques et 146 compositions musicales. Il a élevé un véritable monument, d'une architecture rigoureusement scientifique, à la chanson populaire dans les Pays-Bas. Quant au baron Limnander, élève de Lambillotte et de Fétis, il eut son heure de célébrité à Paris en 1849, avec ses *Monténégrins*. Membre de l'Académie de Belgique et de l'Institut de France, Limnander fut un personnage très représentatif de la musique lyrique sous le Second Empire. Enfin, en quelques pages judicieuses, M. Bergmans souligne l'impérieuse nécessité de l'enseignement de l'histoire de l'art et de la musique dans les universités, et expose les résultats obtenus en Belgique à ce point de vue.

L. DE LA LAURENCIE.

//// GRÉTRY: *RÉFLEXIONS D'UN SOLITAIRE*. Manuscrit inédit publié par MM. Lucien Solvay et Ernest Closson. Tome III, vol. in-8° de 388 pages. Paris et Bruxelles, 1921, Van Oest, édit.

On peut trouver à glaner d'intéressantes observations sur la musique dans ce troisième volume comme dans les deux précédents (cf. la *R. M.* d'Avril 1921, III, 85). Grétry défend en ces termes la langue française qu'on accusait d'être impropre au chant :

« Quant à la grande harmonie d'une langue, si j'en juge par l'italienne que je connais, cet avantage supposé n'en est pas un, selon moi, pour le musicien. Trop de douceur, trop d'harmonie, trop de facilité à rejoindre les voyelles par des élisions, peuvent rendre le compositeur paresseux et ses productions trop lâches. Quand la musique coule sans recherche avec les paroles, c'est un bien, mais une fois sur dix. La langue française m'a rarement gêné en composant. N'ai-je pas rendu avec vérité les sentiments qui appartiennent à la Comédie ? Gluck n'a-t-il pas été tragique au superlatif ? Après la langue française, celle des langues du Nord qui me paraît être la plus propre à la musique c'est la langue russe, que je n'ai jugée

ainsi que par le sens de l'oreille et sans la comprendre. Si le russe est du grec corrompu, il lui reste encore assez de douceur mêlée à son âpreté hyperboréenne de quoi faire une excellente musique. »

Voir aussi dans le même chapitre III ses observations sur la prosodie et tout le chapitre XVII « Le musicien et le poète », rempli de souvenirs intéressants et d'aperçus ingénieux.

H. P.

//// ROBERT REFOULÉ : *LA SONATE DE PIANO*. Pigelet, à Orléans, 1922.

Recueil de conférences faites à l'École Nationale de Musique d'Orléans, ce petit volume témoigne d'un talent indéniable de conférencier vulgarisateur. Il y a de la vie dans la manière de présenter les faits, mais l'érudition de l'auteur apparaît souvent bien insuffisante pour traiter un pareil sujet. Un chapitre entier consacré à Mozart et à Rust traités sur le pied d'égalité. Deux mots en passant de J. Chrétien Bach et de Schobert. Le génial Clémenti exécuté en une ligne et assimilé à Dussek !! De tels livres sont décourageants en ce qu'ils vous persuadent de l'inutilité de l'érudition. En vain un Teodor de Wyzewa, un de Saint-Foix, par exemple, auront passé leur vie à mettre en lumière la genèse de la *Sonate mozartienne* et l'auront fait de la manière la plus lumineuse et la plus accessible à tous, si ceux qui prétendent vulgariser l'histoire de la musique ne prennent pas la peine de lire leurs travaux et préfèrent ressasser ce qu'on trouve dans tous les manuels... Et malheureusement le cas de M. Refoulé n'est pas isolé. La plupart de ceux qui enseignent l'histoire de la musique dans les cours privés ou les écoles n'en connaissent pas le premier mot.

H. P.

//// PIERRE LASSERRE : *PHILOSOPHIE DU GOUT MUSICAL* (Les Cahiers verts, II B. Grasset, éd., Paris, 1922).

M. Anatole France ayant écrit dans la *Revue de Paris* (1<sup>er</sup> sept. 1920), à propos de Stendhal : « Quoi ! la musique n'est soumise qu'à la loi des nombres, elle devrait être fixe comme l'arithmétique et elle est à la merci de tous les caprices de la mode. Je voudrais bien qu'un musicien philosophe m'expliquât cette singularité », M. Pierre Lasserre s'est proposé de répondre à l'écrivain. Il l'a fait en 150 pages dont personne ne regrettera la lecture, si ce n'est peut-être M. Anatole France, faute de se sentir convaincu. — Dans une première partie, le critique triomphe sans difficulté de la boutade de M. Anatole France. Si la musique n'était qu'une modalité de l'arithmétique, elle n'offrirait pas plus de prise à la mode que les mathématiques et, de ce qu'elle lui est soumise, il s'ensuit naturellement qu'il est en elle quelque chose de moins stable et de plus subjectif. Poser la question, c'est donc l'a résoudre et personne ne s'attardera sérieusement à discuter un problème de cet ordre. M. Lasserre, cependant, lui a consacré les qualités de sa dialectique bien connue et il a réellement épuisé le sujet. Nous concluons avec lui que les beautés musicales « ne sont pas plus périssables que les